



Ville de
CUXAC-d'AUDE

LETTRE d'INFORMATION

MUNICIPALE

N° 9 - Septembre 2009

Mairie : 04.68.46.68.68

C.C.A.S : 04.68.46.68.78

E-mail : mairie.cuxac.d.aude@orange.fr

Et en cas d'urgence :

Police Municipale : 04.68.46.68.72

Ou : 04 68 46 68 68

EDITO DU MAIRE

Chers administrés,

Septembre est le mois de la rentrée. Pour les enfants scolarisés qui pourront avec les enseignants profiter des nouveaux équipements et des travaux réalisés par les services techniques municipaux. C'est aussi pour tous la reprise des activités et la période des vendanges que nous souhaitons excellente aux viticulteurs.

Cette lettre se veut la plus complète possible pour vous informer de l'avancement des sujets majeurs pour le village : le stationnement, les parkings, les travaux de voirie (rue Porte d'Aude, rue du Château d'eau), les transports...

Sans oublier les points importants de notre programme pour lequel vous nous avez largement soutenus : la protection contre les inondations, l'assainissement, la médiathèque et l'urbanisation du Mont Carretou.

Bonne lecture à tous.

Votre Maire, Jacques POCIELLO

TRAVAUX, BATIMENTS COMMUNAUX

Adjoint délégué : Gérard GARCIA

Parkings / Stationnement :

Les travaux d'aménagement de l'ancienne grange Villanou rue Frédéric Mistral débuteront courant septembre. Le coût de cet investissement s'élève à 93 500 € H.T. La fin des travaux est prévue pour décembre 2009. Ce nouveau parking offrira aux habitants du centre ville 7 emplacements qui faisaient cruellement défaut et permettront d'éviter certains stationnements sauvages et abusifs.

Le parking de la digue situé derrière le jardin Léon Blum sera également aménagé. Une consultation de maîtrise d'œuvre est actuellement en cours pour un montant prévisionnel des travaux de 70 000 €. H.T. Cet espace libèrerait quelques 50 places de stationnement permettant ainsi un meilleur accès aux commerces du centre ville.

Médiathèque :

La médiathèque est enfin sortie de terre. Les travaux ont débuté en juillet. L'avancement permet d'espérer que les délais seront respectés.

Chemins communaux :

L'entretien de 14 kilomètres de chemins communaux a été réalisé au début de l'été permettant aux riverains et aux viticulteurs d'y circuler plus aisément.

Rue du Château d'Eau

Les travaux, réseaux secs et réseaux humides, ont enfin repris sur le dernier tronçon d'aménagement de la voirie, après expertise autorisée par le nouveau propriétaire de la maison 2 rue Porte d'Aude. Ces travaux suivis par les services administratifs et réalisés en collaboration avec les services techniques de la mairie seront réceptionnés fin octobre.

Espace Pêche

Le nettoyage et l'entretien de l'espace Hernando, sur le chemin de la Saignée, permet aux pêcheurs de reprendre l'organisation des concours et l'apprentissage de la pêche aux novices de ce sport.

URBANISME, PROTECTION DU VILLAGE, SECURITE, TRANSPORTS

Adjointe déléguée : Raymonde PHILIPPE

URBANISME

Mont Carretou

Lors de la séance du Conseil Municipal le 21 juillet, l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de plusieurs spécialistes : architectes, paysagistes, urbanistes, experts en environnement ainsi que la D.D.E.A., assistant à la maîtrise d'ouvrage sur ce projet, ont présenté une première approche de la Z.A.C. (zone d'aménagement concerté) du Mont Carretou avec clarté, précision et talent, en insistant sur cette opération particulièrement novatrice et exemplaire en termes de développement durable.

Elle doit être conforme aux nouvelles règles du Grenelle de l'environnement qui s'impose et s'imposera à tous à l'horizon de 2012 et 2020.

Le futur quartier, implanté sur 11 hectares comporterait 120 logements, soit 1/3 de logements familiaux-sociaux sur des parcelles de 180 à 300 m², 1/3 de logements en accession à la propriété sur des parcelles de 250 à 400 m² et enfin 1/3 de parcelles nues de 400 à 800 m².

Il s'agit de développer l'urbanisation pour permettre à Cuxac de maintenir ses écoles, sa crèche, ses commerces et ses équipements publics.

Il s'agit d'une première expérience en la matière conduite dans le département de l'Aude qui, à ce titre, est soutenue financièrement par l'Etat et les collectivités locales.

Un dossier descriptif et un registre d'observations sont mis à la disposition du public à l'hôtel de ville pendant la période de concertation.

Une réunion publique est organisée le 24 septembre à 18 h 30 à la Salle du Jeu de Paume.

La municipalité invite tous les Cuxanaises et Cuxanais ainsi que toutes personnes intéressées par ce projet à venir le consulter. Les suggestions pouvant s'inscrire dans sa réalisation seront prises en compte pour la finalisation de cet ECO QUARTIER qui se veut exemplaire pour l'avenir de Cuxac et de ses enfants.

Assainissement

Les réseaux d'assainissement des quartiers Nord d'un montant estimatif de 3 500 000 € H.T. permettant la liaison à la nouvelle station d'épuration, seront opérationnels à la fin de l'année 2011. Ces travaux seront réalisés par la communauté d'agglomération du GRAND NARBONNE. La capacité de l'actuelle station sera portée de 5000 à 9900 EQH (équivalent habitant) pour un coût total estimé à environ 3 300 000 € H.T.

PROTECTION DU VILLAGE

Digues de protection inondations

Les réunions d'information des propriétaires concernés par la construction des digues ont été menées au printemps et se sont terminées le 4 juin dernier. L'enquête publique sera lancée au cours de ce trimestre. Les négociations d'achat des terrains impactés par les digues seront menées à partir de cet automne. La construction des digues sera effective à partir de fin 2010 et tous les ouvrages seront terminés avant la fin du PAPI (Programme d'Action de Prévention contre les Inondations) en 2013.

Planning prévisionnel des ouvrages de protection (établi par le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude) :

- Courant du mois de mai 2009 : finalisation de l'étude de danger, de l'étude d'impact et l'approche économique
- Fin mai, courant juin 2009 : les dossiers (déclaration d'utilité publique, loi sur l'eau, études d'impact..3.) ont été déposés en préfecture.
- Septembre/Octobre 2009 : début de l'enquête publique et début des négociations d'acquisitions foncières
- 2^{ème} trimestre 2010 : obtention des autorisations et signature des actes de vente avec les propriétaires
- 2^{ème} semestre 2010 à 2013 : travaux

SECURITE

Police Municipale :

Notre chef de service de la police municipale, M. Jérôme BRIERE, a pris ses fonctions au mois de juillet dernier. Les différents événements qui ont enrichi la chronique « faits divers » de nos quotidiens locaux et bousculé la quiétude de notre bourg l'ont immédiatement mis face aux réalités des besoins du service. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à son poste et un excellent retour aux racines régionales de sa famille.

Plan Communal de sauvegarde :

Le PCS (plan communal de sauvegarde) est finalisé. Les consignes de sécurité préconisées et les diverses conduites à tenir en cas d'inondation ou d'accident spécifique T.M.D. (transport de matières dangereuses) seront présentées lors de la **réunion publique du 02 octobre 2009** à la salle du Jeu de Paume.

La municipalité invite tous les Cuxanaises et Cuxanais à venir nombreux à cette réunion.

Défibrillateur :

Un défibrillateur sera installé au complexe sportif après démonstration organisée par les pompiers. Cet appareil sera mis à la disposition de tous les responsables d'associations qui seraient amenés à l'utiliser au cours d'évènements sportifs ou autres manifestations.

TRANSPORTS

Le service transports de la communauté d'agglomération du GRAND NARBONNE a étudié, en collaboration avec la commune, un nouvel itinéraire plus sécurisé pour les usagers des transports publics. L'arrêt de la place Salengro est à nouveau opérationnel, depuis le 03 septembre, ce qui permet de réduire les risques liés à la dangerosité de l'arrêt de l'avenue Jean Jaurès.

AFFAIRES SOCIALES ET SANTE

Adjoint délégué : Jean-Claude PELLEGRY

Logements sociaux :

Le chantier de création de logements sociaux à Notre Dame de Magri a débuté au mois d'août. Ces travaux dépendent de l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne vont permettre de créer 35 logements sociaux : 14 résidences individuelles et 21 appartements.

De son côté, la commune réalisera également 2 logements sociaux dans un immeuble situé au niveau du porche St Martin.

Aide à la personne :

Depuis le mois de juin un groupe de visiteurs de personnes isolées a été mis en place pour briser la solitude des personnes seules. Pour faire appel ces personnes ou pour tous autres renseignements sur ce nouveau service, vous pouvez appeler le C.C.A.S. (Tel : 04.68.46.68.78)

Prévention :

Courant octobre, avec l'aide de structures professionnelles, sera mise en place dans notre commune une cellule de prévention en alcoologie et addictologie chez les jeunes. Une réunion d'information sera programmée et nous ne manquerons pas de vous en informer. Vous pouvez déjà vous renseigner au C.C.A.S., rue St Simon.

Aînés :

Le goûter des aînés aura lieu cette année le samedi 19 décembre (salle du Jeu de Paume).

ENVIRONNEMENT, CULTURE ET PATRIMOINE

Adjointe déléguée : Claudine LAURENS

Parc de la Bourgade :

La vingtaine d'arbres morts arrachés au printemps va être remplacée dès l'automne.

Piste de découverte :

La municipalité négocie l'achat des terrains avec les propriétaires concernés. Cette piste permettra de relier en toute sécurité l'écluse de Raonel au pont des Lavandières.

Déchets verts et encombrants :

Le service de ramassage des déchets est une compétence du Grand Narbonne. Le ramassage des déchets verts et encombrants n'est plus assuré par leurs soins depuis janvier 2009.

Nous vous invitons à déposer vos encombrants dans les trois déchetteries mises à votre disposition par le Grand Narbonne. Vous avez la possibilité d'équiper votre jardin d'un composteur pour la somme de 10 euros (renseignements : 04.68.58.14.58). L'écobuage dans votre jardin est autorisé du 16 octobre au 14 mai. Les personnes seules ou non équipées sont invitées à s'adresser à des entreprises privées de débroussaillage et d'élagage de jardin.

Nous comptons sur la citoyenneté de chacun d'entre vous. Merci de votre compréhension.

Exposition « l'Aude, histoire d'un fleuve », du 9 au 13 novembre :

Cette exposition, actuellement présentée à la médiathèque de Narbonne, sera également exposée dans notre commune du 9 au 13 novembre dans la salle du Conseil municipal.

Bibliothèque municipale :

Les collections de la bibliothèque ont fait l'objet de tris et « désherbage » durant l'été, c.à.d. élimination des documents vieillis, obsolètes et en mauvais état, aussi bien pour le fonds adulte que le fonds jeunesse. Les lacunes dans un certain nombre de domaines ont été relevées et une politique d'acquisitions active va être engagée. Parallèlement est menée la réflexion sur l'informatisation des documents. Celle-ci devra à terme s'encadrer dans la réflexion menée par le Grand Narbonne sur le réseau de lecture publique des communes qui composent la Communauté d'Agglomération de Narbonne.

Rappel : la bibliothèque municipale est ouverte du lundi au vendredi de 14H à 18H30 ainsi que le mercredi matin de 9H à 12H (tél. : 04 68 27 41 93).

COMMUNICATION, INFORMATION, DEMOCRATIE LOCALE

Adjointe déléguée : Marie-Antoinette BOUSQUET

Création d'un site web :

Un site internet est actuellement en cours de création. Il permettra de présenter la ville et ses activités, fournir des informations relatives aux services communaux et aux procédures administratives, de donner des informations sur l'organisation, le fonctionnement du Conseil municipal. Il permettra également de fournir des informations pratiques concernant les différentes associations.

Les 6 élus de « Cuxac pour tous, l'alternative » :

Gilbert Garcia, Marie-Jo Paolini, André Arino, Francis Bardière, Nathalie Lopez, Sébastien Querol.

Nous espérons que vous avez passé un bon été et pour certains d'agréables vacances. La rentrée est là, tous les enfants ont repris le chemin de l'école, les vendanges que nous souhaitons bonnes ont déjà commencé et en ce qui nous concerne, nous reprenons la plume pour continuer à vous informer objectivement sur le fonctionnement municipal. Dans cet esprit nous vous informerons prochainement, très largement sur les sujets importants qui concernent Cuxac et ses habitants car dans ce bulletin municipal d'autosatisfaction du maire et de sa majorité, on nous autorise juste quelques lignes pour nous exprimer et développer nos idées et nos propositions. Il faut regretter que la plupart des problèmes majeurs qui sont à traiter dans le village sont repoussés ou esquivés par la majorité municipale actuelle : protection contre les inondations, circulation et stationnement anarchiques, station d'épuration et raccordements quartiers Nord, surveillance et prévention dans le village, déchetterie... Par contre, les dossiers non seulement inutiles mais surtout absurdes comme la médiathèque et l'urbanisation du mont Carretou, sont lancés ! Sachez que l'opposition est ignorée par le nouveau maire, Mr Pociello, élu il est vrai sans grand enthousiasme en conseil municipal par ses seuls colistiers mais sans nos 6 voix. Sans légitimité acquise auprès de l'ensemble des électeurs de la commune, le nouveau maire engage Cuxac d'Aude vers un avenir hypothétique, un engagement que nous ne pouvons pas cautionner et que nous dénonçons énergiquement.



Ville de
CUXAC-d'AUDE

LETTRE d'INFORMATION MUNICIPALE

N° 9 - Septembre 2009

EDUCATION, PETITE ENFANCE, ECOLE

Adjoint délégué : Christian GARDES

Les effectifs pour la rentrée scolaire 2009/2010 s'annoncent en hausse :

- École Maternelle 162 inscrits, Directrice Madame Neihouser
- École Primaire 263 inscrits, Directeur Monsieur Sudre

En ce qui concerne les enseignants, des mouvements sont à signaler à l'École Primaire avec le départ à la retraite de Madame VIGNE, l'arrivée de Madame Assié et M. Salesse (CP / CE1), Mme Thuan (CE1) et Mme Thévenet (CM2)

Durant l'été des travaux ont été entrepris par les services techniques, pour améliorer la sécurité et le confort des enfants et des personnels enseignants et communaux. Comme chaque année, un programme d'investissement a été entrepris (renouvellement du parc informatique, achat de mobilier, motorisation des volets...). Pour l'ensemble du groupe scolaire les investissements sont supérieurs à 22 000 €.

La salle de motricité a été inaugurée le vendredi 4 septembre 2009. Dotée d'un home cinéma, elle permettra des activités sportives, ludiques et culturelles. En dehors du temps scolaire, elle pourra être utilisée par les enfants de l'A.L.S.H et de la crèche. Coût des travaux : 103 000 € H.T. Le Conseil Général a subventionné ce projet à hauteur de 30 000 €.

Infos pratiques :

Date des vacances scolaires:

Vacances de la Toussaint	samedi 24 octobre 2009	jeudi 5 novembre 2009
Vacances de Noël	samedi 19 décembre 2009	lundi 4 janvier 2010
Vacances d'hiver	samedi 13 février 2010	lundi 1er mars 2010
Vacances de printemps	samedi 10 avril 2010	lundi 26 avril 2010
Vacances d'été	vendredi 2 juillet 2010	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Transports scolaires

Les horaires sont consultables sur le site de la communauté d'agglomération ou en Mairie. L'arrêt Place Salengro a été rétabli côté Bd de Vingré. Il servira également de départ et d'arrivée pour le transport piscine des enfants de la M.L.C.C. Des nouveaux arrêts ont été matérialisés : Mouchairas Sud, chemin des Garrigots.

Cantine

Les tickets sont en vente à l'accueil de la Mairie, les inscriptions se font à l'A.L.S.H.

Garderie

Une garderie est en place entre 12 h 10 et 12 h 30, 13 h 30 et 13 h 50 afin de permettre aux parents qui travaillent d'avoir le temps matériel de récupérer ou déposer leur enfant.

A.L.S.H

Périscolaire	Extra scolaire
7 h 30 – 8 h 50 17 h 10 – 18 h 15	7 h 30 – 18 h 15 avec des formules au choix.

Pendant les vacances, fonctionnement du Centre selon des semaines à thème défini entre le personnel et quelques enfants.

Monsieur le Maire félicite le personnel pour le franc succès de la kermesse qui s'est déroulée le 3 juillet dans la cour de l'école, remercie les parents qui se sont investis ainsi que les enfants d'avoir été aussi nombreux.

Les enfants inscrits pendant les vacances ont pu profiter d'une semaine à thème : « Les premiers jours d'été » et pour clôturer la semaine d'une balade à Saint-Pierre la Mer

Structure multi accueil « L'île aux Câlines »

Les pré inscriptions s'effectuent en Mairie. La structure est ouverte du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30. L'accueil des enfants se fait par groupe (bébés, moyens, grands) autour d'un projet éducatif.